

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	88 (1959)
<b>Heft:</b>	3-4
<b>Rubrik:</b>	L'"Aide suisse à des régions extra-européennes"… : … s'adresse aux écoliers suisses

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin pédagogique

**Organe de la Société fribourgeoise d'éducation  
et du Musée pédagogique**

---

*Rédacteurs :* Gérard Pfulg, inspecteur scolaire, à Fribourg.  
Eugène Coquoz, instituteur, rue Guillimann 27, à Fribourg.  
Paul Genoud, instituteur, à Zénauva.

*Administration :* Raymond Progin, inspecteur scolaire, route des Alpes 28, à Fribourg. Compte de chèques postaux IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1<sup>er</sup> des mois de mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1<sup>er</sup> des mois de février, avril, juin, juillet, octobre et décembre.

---

**SOMMAIRE.** — L'« aide suisse à des régions extra-européennes »... s'adresse aux écoliers suisses. — Qu'attend de nous le faible d'esprit ? — VII<sup>e</sup> Prix littérature de l'Œuvre suisse des Lectures pour la jeunesse. — L'éducation de soi-même. — Une expérience d'information professionnelle. — Schweizerischer Verein für Handarbeit und Schulreform 68. Schweizerische Lehrerbildungskurse in Bern und Thun. — Pour lire aux élèves qui vont quitter l'école ce printemps. — Publication des cours organisés par la Société suisse des Maîtres de gymnastique, en avril 1959. — Formation morale. — Fumure de couverture des légumes. — Bibliographie.

---

## L'« Aide suisse à des régions extra-européennes »... ... s'adresse aux écoliers suisses

Comme chaque année se déroule en ce moment la collecte de l'« Aide Suisse à l'Etranger » ; elle assure les besoins financiers de plusieurs organisations suisses de bienfaisance de portée internationale.

Parmi celles-ci, l'une des plus récentes est l'« Aide Suisse à des régions extra-européennes ». Elle a déjà à son actif la création d'un centre laitier au Népal et divers secours apportés au Nigéria, à l'Irak et à la Libye.

La jeune République de Tunisie connaît les difficultés inhérentes à un pays faiblement industrialisé et en proie à une pression démographique constante. Plus de la moitié des Tunisiens ont moins de 20 ans ! De nombreux jeunes abandonnés ont été recueillis dans des

villages ou maisons d'enfants, où se pose entre autres le problème de leur éducation. Le premier de ces « villages d'enfants » a été créé dans la région montagneuse de Khroumirie, à Ben Métir, où l'on a utilisé les baraquements provisoires installés lors de la construction d'un barrage hydro-électrique, tel qu'on en voit de nombreux chez nous.

Le manque total de matériel scolaire entrave l'ouverture de nouvelles écoles ; ce problème crucial est évoqué comme suit par un jeune instituteur tunisien :

« L'effort suprême, pour l'instituteur, c'est d'arriver un jour à voir tous ses élèves munis du matériel scolaire indispensable. Je n'oserais jamais exiger des crayons de couleur, de peur de gêner certains parents, d'attrister un bon nombre d'élèves. Et ceci malgré l'effet éducatif de l'emploi des crayons de couleur ; car on initie les élèves à la question artistique, on forme chez eux l'esthétique, l'harmonie des couleurs, la beauté. Les crayons de couleur ont une utilité pédagogique appréciable. Mais le matériel scolaire est, par rapport au niveau de vie modeste des habitants, très cher, puisque tout est importé de l'étranger... »

En contact avec le Secrétariat d'Etat tunisien à l'Education nationale, l'« Aide Suisse à des régions extra-européennes » lance en ce moment un appel aux écoliers de toute la Suisse, pour leur demander de fournir du matériel scolaire à leurs petits camarades moins favorisés de Tunisie.

Cette campagne a reçu l'appui de la Chaîne du Bonheur de Radio-Lausanne, qui consacre son émission du 17 mars à cette action de solidarité.

Pour ne pas gêner le travail des classes et simplifier cette collecte, les instituteurs et institutrices fribourgeois désireux de répondre, avec leurs élèves, à l'appel de la « Chaîne du Bonheur » voudront bien faire usage de la carte postale ci-jointe.

Il leur suffira de noter le matériel récolté, qui sera ensuite empaqueté et expédié — si possible avec une lettre des élèves suisses aux écoliers de Tunisie — selon les indications données à la radio et dans la presse.

Avant d'envoyer cette carte postale, les instituteurs qui le désirent pourront remplir les rubriques relatives à la demande d'une documentation et à leur adhésion éventuelle, sans que cela constitue pour eux, en aucune manière, une obligation.

Nous souhaitons que les écoliers suisses, avec l'aide de leurs instituteurs et des parents, répondent nombreux à cette collecte. Elle s'inscrit dans la tradition d'entraide internationale qui a fait le renom de notre pays.

« Le Conseil fédéral est unanime à penser », a dit M. Max Petitpierre, « que la Suisse ne peut pas rester à l'écart de l'aide à apporter aux pays économiquement sous-développés ».

Aide Suisse à des régions extra-européennes (ASRE)  
Case postale, Lausanne 17

## Qu'attend de nous le faible d'esprit ?

C'est un être parmi les plus attachants qu'on puisse trouver. Il ne vit pas par l'intelligence, mais par le cœur et l'intuition. Au lieu de penser, de réfléchir ou de « pensoter » comme la plupart d'entre nous, il regarde, il écoute, il s'émerveille. Il sait quand le premier merle a chanté, il remarque quand les abeilles butinent avec fièvre et annoncent l'orage. Il admire les teintes changeantes du ciel et du lac, il perçoit le silence de la forêt quand tombe la neige. C'est un poète qui ne sait pas s'exprimer par des mots, mais qui communique avec la beauté de la terre.

Sans nous poser de questions, il devine nos soucis et nos peines et d'un geste ou d'un regard, si la parole lui manque, il exprime sa sympathie et sa chaude et fidèle affection.

Qu'attend de nous le faible d'esprit ? De l'affection, plus encore, de l'amour pour s'épanouir et pour que puissent fleurir en lui les qualités du cœur et de la sensibilité.

*Pro Infirmis* dépiste les petits arriérés et facilite leur admission dans des classes ou des homes spéciaux. Elle s'occupe aussi des handicapés de toutes espèces pour les guérir et les réintégrer dans le circuit économique.

Ne voudriez-vous pas collaborer à cette œuvre d'utilité publique en faisant un don en échange des cartes postales que le facteur glisse dans votre boîte aux lettres ?

Vente de cartes : Compte de chèques dans tous les cantons

Compte de chèques romand et parrainages : II 258.

